

« Pas de lien de cause à effet établi » entre ondes et cancers mais...

L'exposition aux ondes radiofréquences favorise-t-elle l'apparition de cancers ? Malgré l'analyse de centaines d'études scientifiques, l'Anses n'est pas en mesure de trancher. La prudence reste de mise quant à l'usage des technologies sans fil, surtout par les enfants.

Valérie Cudennec-Riou

Pourquoi l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) a-t-elle actualisé son expertise sur les effets des ondes émises par la téléphonie mobile et la survenue de cancers ?

Réseaux mobiles, antennes relais, box wifi : de nombreux travaux ont enrichi les connaissances relatives au danger que pourrait représenter l'exposition aux champs électromagnétiques. Mais quid du téléphone portable, massivement utilisé (plus



L'Anses recommande un usage modéré du téléphone portable, surtout pour les enfants. Photo François Destoc

de neuf Français sur dix de plus de 12 ans en possédant un) et dont le port à l'oreille - donc près du cerveau - soumet à une exposition de 100 à 1 000 fois plus élevée que l'exposition environnementale ? La Direction générale de la Santé a saisi l'Anses en 2016, après qu'une étude américaine a établi un niveau de preuve « équivoque » de cancérogénéicité des radiofréquences chez le rongeur. L'agence

devait déterminer si l'apparition de tumeurs cardiaques chez des rats exposés aux ondes était de nature ou non à faire évoluer le classement des radiofréquences « peut-être cancérogènes pour l'Homme » établi en 2011 par le Centre international de recherche sur le cancer.

Quels sont les enseignements du rapport rendu fin novembre par l'Anses ?

En dix ans, près d'un millier d'études ont été publiées sur la question du cancer et de son association aux ondes radiofréquences. L'Anses les a analysées, croisées avec 250 articles scientifiques et confrontées aux contributions de nombreux experts. Un travail colossal, 400 pages de rapport et un résultat... décevant. « Il y a suffisamment de données convergentes et de faits avérés pour conclure à un

effet possible, sinon probable, des radiofréquences sur l'oncogénèse et le développement de cancer », reconnaît l'agence. Dommages à l'ADN, mort cellulaire, inflammation : les études menées in vivo suggèrent que les radiofréquences induisent des mécanismes liés aux cancers cérébraux. Mais les éléments de preuve sont « limités ». Conclusion : il est impossible de conclure et d'« établir un lien de cause à effet ».

Pourquoi l'Anses recommande-t-elle une utilisation raisonnée du téléphone mobile ?

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de « lien de cause à effet établi » qu'il n'y a pas d'effet. Qu'il s'agisse d'effets cancérogènes, pour lesquels l'Anses conseille de « renforcer la surveillance épidémiologique », ou d'autres effets sanitaires, soupçonnés (fertilité) ou ressentis (électrohypersensibilité). Les pratiques et les technologies sans fil évoluant rapidement (essor des usages vidéos, réseaux sociaux, 5G), l'exposition aux ondes augmente. L'Anses recommande donc « un usage modéré du téléphone portable, notamment pour les enfants », l'utilisation d'oreillettes et du haut-parleur pour éloigner l'appareil du corps, et, en intérieur, la connexion « en wifi plutôt sur réseau mobile ».